

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

VENTE EN UN SEUL LOT

1° UNE MAISON A USAGE D’HABITATION élevée de deux étages dont le RDC et le 1^{er} étage sont loués à usage commercial et le 2^{ème} à usage d’habitation, sise sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République cadastrée AC N° 266

2° UN APPARTEMENT occupant la totalité du 2^{ème} étage, sis dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République cadastré AC N° 265 formant le lot N° 3

3° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République cadastré AC N° 268 les lots N° :

N°1 soit au rez-de-chaussée **UNE RESERVE**

N° 3 soit **UNE SALLE DE RESTAURANT** au 1^{er} étage avec accès par le bâtiment mitoyen cadastré AC 266

N° 4 soit au 2^{ème} étage **UN APPARTEMENT** avec accès par le bâtiment mitoyen cadastré AC 266

N° 5 soit au 3^{ème} étage **DES COMBLES** avec accès par le bâtiment mitoyen cadastré AC 266

MISE A PRIX

CENT MILLE EUROS 100 000,00 Euros

Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice Associés à TOULON – le MARDI 27 FEVRIER 2024 de 14 h 00 à 15 H 00

L’Adjudication aura lieu le **JEUDI QUATORZE MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à QUINZE HEURES**, à l’Audience du Juge de l’Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

CREANCIER POURSUIVANT

La Société MCS ET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS DE PARIS sous le N° B 334 537 206 ayant son siège social à PARIS (75020) 256 Bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dûment habilité, domicilié en cette qualité audit siège social, venant aux droits de la Société dénommée « CHE BANCA ! SPA » anciennement dénommée MICOS BANCA, en vertu d'une convention de cession de créances en date du 21 Février 2019.

Ayant pour Avocat constitué Maître Laurent CHOUETTE Frédéric Associé de Maître Frédéric PEYSSON & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION

Le bien est situé dans le centre du village de COLLOBRIERES.

Il est exploité à l'intérieur un fonds de commerce de Restauration.

L'accès s'effectue par le bâtiment principal cadastré Section AC N° 268 qui permet ensuite d'accéder aux lots des copropriétés cadastrées AC 265 et AC 266.

L'huissier a indiqué que les connexions entre les différents bâtis étant anciennes il n'a pu définir avec certitude les différents bâtis entre eux.

MODE D'OCCUPATION

Le bien est déclaré être occupé au rez-de-chaussée et au premier étage par un locataire selon bail commercial pour l'exploitation d'un restaurant.

Le loyer déclaré est de 0 €, le bail n'a pas été communiqué malgré plusieurs demandes.

Le bien est déclaré être occupé au 2^{ème} étage et au niveau suivant par la saisie et son compagnon.

CHARGES ET TAXES

La Taxe Foncière déclarée est de 2439 € pour l'année 2022.

IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieure à 30 000 €

SITE INTERNET

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : www.kalliste-avocats.com à la rubrique vente aux enchères.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI QUATORZE MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de CENT MILLE EUROS

Ci 100 000,00 €

Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 13 Décembre 2022 et a été enregistré sous le n° 22/00085 (*Greffe ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 22 Janvier 2024

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.